

Les conséquences du réchauffement climatique sur la santé : la Déclaration de New Delhi

▶ *Dr Gilbert PIOUD*

Vice-président de l'Association Médicale Française

Président de MACSF Assurances

L'Association Médicale Mondiale (AMM), que nous avons présentée dans notre dernier numéro de *Responsabilité*^{*}, a tenu en octobre 2009 son assemblée générale annuelle à New Delhi, en Inde, sur le thème « *Les changements climatiques et la santé* », préambule à la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Copenhague en décembre dernier.

A l'occasion de cette assemblée générale a été adopté un ensemble de propositions visant à sensibiliser sur la question des conséquences sanitaires du réchauffement de la planète.

C'est la Déclaration de New Delhi, adoptée le 17 octobre 2009.

Les changements climatiques à l'échelle mondiale, tels qu'ils sont annoncés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), constituent un véritable défi pour les systèmes de santé et de soins dans le monde.

Il était dès lors logique que l'AMM et ses 95 associations médicales nationales membres, représentant quelque 8 millions de médecins, se saisissent de cette thématique, à laquelle elles ont consacré un séminaire à Copenhague en septembre 2009. Le but était de préparer de la façon la plus active possible la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques prévue trois mois plus tard. Les discussions qui ont animé le séminaire, et qui visaient à identifier et évaluer le niveau de dangerosité des principaux risques générés par le réchauffement de la planète, ont été synthétisées au sein d'une Déclaration. Cette Déclaration propose plusieurs axes de réflexion et actions destinés à une meilleure prise en compte de ces problèmes et à une réduction de l'impact du réchauffement sur la santé des populations. Elle a été approuvée par l'AMM lors de son assemblée générale d'octobre 2009 à New Delhi.

Les risques sanitaires du réchauffement climatique

Selon les conclusions des experts du GIEC, le XXI^e siècle connaîtra un réchauffement de l'ordre de 1,2°C, une augmentation du niveau des océans, une réduction importante et continue de la couverture neigeuse, une plus grande profondeur de la fonte des glaces et un plus haut régime de précipitations, avec des risques accrus de tempêtes et d'inondations, à des degrés variables selon les régions du monde.

Ces phénomènes auront incontestablement un impact, direct ou indirect, sur la santé des populations.

Un impact direct sur la répartition et la nature des maladies

Selon ces prévisions, le monde connaîtra un nombre accru de décès ou de maladies liés aux phénomènes climatiques aigus tels que les canicules, les inondations, les tempêtes ou les sécheresses. La répartition de certains vecteurs de maladies infectieuses risque d'évoluer.

^{*} Responsabilité n°36, décembre 2009, p. 40

Ainsi, la malaria pourrait voir son étendue géographique modifiée au gré des saisons de propagation. On pourrait également constater une augmentation du nombre de cas de dengue, ou encore de maladies diarrhéiques. L'augmentation de la concentration d'ozone au niveau du sol pourrait entraîner un accroissement de la morbidité et de la mortalité de nature cardiorespiratoire. Enfin, la modification du rythme saisonnier de certains pollens allergènes pourrait également avoir un impact important.

Un impact indirect, mais tout aussi préoccupant

Les phénomènes climatiques annoncés risquent d'engendrer dans certaines parties du monde une désertification et une baisse du rendement agricole qui peuvent avoir, à terme, des conséquences néfastes sur la santé. Par exemple, la perte de productivité en poissons des grands lacs africains, du fait de l'augmentation de leur température, pourrait favoriser la dénutrition dans cette région. De même, l'augmentation du niveau de la mer risque d'entraîner une intrusion plus importante de l'eau salée, qui affectera l'eau douce disponible. L'alimentation et l'accès à l'eau participent indéniablement à la santé des populations, et leur raréfaction ou leurs modifications quantitatives et/ou qualitatives peuvent avoir des répercussions sanitaires importantes, comme la malnutrition ou les maladies de la croissance.

Ces changements climatiques risquent d'exacerber les inégalités dans le domaine de la santé entre les différentes parties du monde, et entre les pays. C'est la raison pour laquelle l'AMM formule dans la Déclaration de New Delhi plusieurs propositions pour tenter d'endiguer ce phénomène. Certaines relèvent de l'adaptation, c'est-à-dire qu'elles visent à exploiter les opportunités positives et à limiter les dommages attendus. D'autres relèvent plutôt de l'atténuation, c'est-à-dire qu'elles ont pour objectif de réduire l'impact sur les êtres humains des phénomènes climatiques annoncés.

Les propositions de l'Association Médicale Mondiale

L'AMM soutient et s'engage dans plusieurs actions, orientées sur la sensibilisation, le leadership, l'éducation, la surveillance et la recherche, et enfin la collaboration.

La sensibilisation à la lutte contre le réchauffement mondial

Alerter les gouvernements sur les risques du réchauffement de la planète est un préalable indispensable, car nombre d'entre eux n'en ont malheureusement pas encore une conscience véritable. C'était l'un des enjeux de la Conférence de Copenhague sur le climat. L'AMM souhaite notamment que les ressources allouées aux pays en voie de développement pour lutter contre les changements climatiques comportent des fonds spécifiquement dédiés au renforcement des systèmes de santé. A un niveau plus individuel, elle demande aux associations médicales et aux médecins d'agir pour une protection environnementale, une réduction des gaz à effet de serre et pour le développement durable. Elle milite également pour un droit à l'eau potable et à l'élimination des déchets pour tous. Il est aussi demandé aux professionnels de santé d'œuvrer pour réduire l'impact des activités médicales sur l'environnement, et de veiller à limiter leur propre impact sur l'environnement.

Le leadership : aider les populations à atténuer les dommages liés aux changements climatiques et s'y adapter

L'AMM recommande aux organisations locales, nationales et internationales axées sur le développement de consulter en amont les médecins et la communauté médicale afin de minimiser l'impact de ce développement sur la santé. Il appartient également aux médecins de travailler à améliorer la capacité de leurs patients à s'adapter aux changements climatiques. Pour ce faire, l'AMM encourage les médecins à promouvoir auprès de leurs patients à la fois des comportements sanitaires permettant une amélioration de la santé dans sa globalité, mais aussi des programmes ciblés sur des expositions spécifiques.

L'éducation et la création de moyens

Les études de médecine ne tiennent pas compte, ou très peu, des données environnementales. L'AMM recommande d'ajouter ou de renforcer la formation sur la santé environnementale et la santé publique dans les cursus, afin de sensibiliser les médecins à ce thème et de les amener à éduquer eux-mêmes le public sur les effets des changements climatiques sur la santé. Cela permettrait d'intégrer des outils tels que l'évaluation de l'impact environnemental sur les patients, et d'inciter les médecins à engager des mesures concrètes dans leur exercice quotidien. Il pourrait également être demandé aux universités de développer, avec des modalités différentes selon les besoins locaux, une formation continue en médecine et santé publique sur les signes cliniques, le diagnostic et le traitement des nouvelles maladies présentes dans les communautés, et consécutives aux changements climatiques.

L'AMM plaide également pour un recrutement de médecins de santé publique dans des postes de planification et de réponse à ces changements.

Enfin, il paraît indispensable d'instaurer une collaboration avec les décideurs politiques sur la mise au point d'actions concrètes pour prévenir ou réduire l'impact sur la santé des dérèglements climatiques, et surtout pour réfléchir à des initiatives améliorant la santé globale de l'homme.

La surveillance et la recherche

Il s'agit d'un véritable travail de recherche et de description des phénomènes : description des caractéristiques et quantification des maladies attribuées au changement climatique, description des effets des eaux mal traitées utilisées pour l'irrigation, détermination des populations les plus vulnérables, et des protections possibles.

Il convient également de participer à des enquêtes de terrain sur les maladies qui apparaissent en raison du réchauffement climatique, par exemple en signalant la recrudescence de maladies infectieuses. La Déclaration plaide également pour l'expansion des systèmes de surveillance déjà existants pour intégrer les maladies provoquées par le climat.

De manière plus générale, l'AMM encourage les associations médicales nationales à collaborer à la collecte et au partage des informations locales, afin de permettre l'adoption de pratiques et stratégies éprouvées.

La collaboration pour se préparer aux urgences climatiques

Une collaboration plus étroite entre les gouvernements, les ONG, et les professionnels de santé est nécessaire sur plusieurs plans. Tout d'abord, elle permettrait d'enrichir les connaissances mutuelles sur les moyens et stratégies pour atténuer l'impact des changements climatiques. Les gouvernements seraient incités à inclure les associations médicales nationales et les médecins dans leurs réflexions quant à la planification à envisager et les actions à mener, alors que de leur côté, les médecins seraient invités à participer plus

activement aux projets de la société civile et des gouvernements, aux actions menées par les ONG internationales et l'OMS.

Ensuite, cette collaboration pourrait inciter les gouvernements à renforcer leurs systèmes de santé afin de répondre plus efficacement aux menaces liées au changement climatique. Les médecins, les cabinets médicaux, les cliniques, les hôpitaux et les autres établissements de santé se prépareraient ainsi à mieux affronter les perturbations que l'on observe dans les situations d'urgences majeures, par exemple en planifiant à l'avance le fonctionnement des services en cas de perturbations liées aux catastrophes sanitaires induites par le réchauffement. En amont, la collaboration entre médecins, associations médicales et gouvernements pourrait permettre l'instauration de systèmes d'alerte sur ces catastrophes. Enfin, elle pourrait aboutir à la mise au point de « fiches » d'information sur les changements climatiques.

Beaucoup de travail encore, mais aussi beaucoup d'espoir...

Malgré l'échec du sommet de Copenhague, qui n'a pu aboutir à des mesures salvatrices concrètes, on constate depuis quelques années une prise de conscience mondiale des effets du réchauffement climatique. Au-delà des querelles sur l'étendue scientifique du phénomène, au-delà des mentalités et des intérêts propres à chaque pays, au-delà des considérations économiques qui pèsent indiscutablement de tout leur poids sur ce sujet, tous ou presque reconnaissent aujourd'hui que les changements climatiques sont un enjeu important et qu'en l'absence de toute action, ils menacent l'avenir de la planète dans un futur proche. L'AMM et ses membres entendent bien peser de tout leur poids dans le débat sur les conséquences sanitaires de ce réchauffement. Il s'agit là d'un enjeu de toute première importance, et l'AMM dispose des informations nécessaires pour évaluer, mais aussi tenter d'anticiper et d'atténuer ces effets néfastes. Le travail sera long, tant sur le terrain que pour faire évoluer les mentalités, mais ce combat, plus que tout autre, mérite qu'on y consacre les moyens nécessaires de façon urgente.